

Pédagogie

Le label CELF décerné au lycée Montaigne



Photo-souvenir.

M. Patrice Paoli, ambassadeur de France au Liban, a remis au Lycée Montaigne le label CELF. C'est la première fois qu'un lycée des régions du Metn-Nord, Kesrouan et Jbeil reçoit ce label.

La cérémonie a eu lieu à Beit Chabab en présence de Rony Araïgi, ministre de la Culture, Robert Ghanem, président de la commission parlementaire de l'Administration et de la Justice, Henri Lebreton, conseiller culturel et directeur de l'Institut français du Liban, Fadi Yarak, directeur général du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Rachelle Atallah, chef d'établissement du Lycée Montaigne, et Bertrand Artignand, directeur de l'école primaire.

Étaient également présents Mmes Carole Dandeville, attachée de coopération éducative, Mélodie Bardin, directrice de l'Institut français de Jounieh, des conseillers et responsables administratifs et financiers, des présidents des comités de parents, des directeurs de sections, des coordinatrices de français ainsi que des professeurs et de nombreux invités.

L'ambassadeur de France a rendu hommage à toute la communauté éducative du Lycée Montaigne et s'est fé-

licité de l'épanouissement des élèves dans un environnement francophone ouvert sur le monde, un environnement qui véhicule une image contemporaine de la France et du français.

M. Paoli a également remis les diplômes DELF aux professeurs, en même temps que l'attestation d'assiduité à la formation pédagogique. Il a très chaleureusement félicité les professeurs pour le transfert de la méthodologie apprise en formation dans leurs pratiques pédagogiques.

Le label CELF (Certification des enseignants en langue française), délivré par l'ambassade de France et l'Institut français du Liban, est un outil de visibilité pour les écoles privées. C'est un gage de qualité linguistique à l'égard des familles, un label qui montre l'engagement de l'établissement dans une démarche de formation, de progrès dans l'enseignement du français et des langues. Sur le plan pédagogique, ce label a été créé pour plusieurs raisons : renforcer le niveau de français des enseignants, accompagner le développement de nouvelles méthodes interactives d'apprentissage et promouvoir la francophonie à l'école et à l'université.